



Salaires, où en sommes-nous ?

Mardi 16 avril 2024, devait se tenir la 1^{ère} séance de négociation sur l'augmentation générale des salaires 2024 (NAO).

Le Jeudi 11 avril au soir, les organisations syndicales ont été informées de l'annulation de cette séance et de son remplacement par la négociation relative à l'intéressement.

En démarrage de séance, les organisations syndicales représentatives se sont accordées unanimement pour interpeller les représentants de la Direction Générale sur cette annulation inacceptable pour le pouvoir d'achat des salariés de France Travail.

Les organisations syndicales ont demandé une rencontre avec le Directeur Général, monsieur Thibaut Guilluy sur la question des salaires et un engagement ferme sur une date pour la 1^{ère} séance de NAO 2024.

En conclusion la DG s'est engagée sur :

- Une 1^{ère} séance de NAO qui se tiendra lundi 27 mai après-midi, sans report possible,
- Une proposition de rendez-vous dans les jours à venir, avec le Directeur Général de France Travail,

A la demande des organisations syndicales représentatives, sans attendre une prochaine date de NAO, la DG s'est engagée à prendre une décision unilatérale pour l'augmentation de la valeur du ticket restaurant avec effet du 1^{er} avril.

Depuis plusieurs semaines nos organisations ont interpellé la Ministre du Travail et le Ministre de l'Economie. Nous sommes toujours en attente d'être entendus, d'être reçus par la ministre du travail afin d'y exprimer les fortes attentes salariales des agents de France travail.

L'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT, FO, SNAP, SNU est déterminée à obtenir une augmentation générale des salaires significative et légitime. Nos ministères de tutelle et la Direction Générale doivent enfin entendre que dans le cadre de ces NAO **tous les agents de France Travail** attendent, à minima et en urgence, un rattrapage couvrant l'inflation. Cette situation est comparable pour les agents publics.

L'augmentation générale des salaires est plus que jamais une nécessité.